

## Note d'orientation n° 4/2023

---

# **Transhumance et développement de l'élevage dans un contexte de changements climatiques en Afrique de l'Ouest ; impacts sur la mobilité des pasteurs et stratégies d'adaptation**

Dr Cheikh Tidiane Wade  
Juillet 2023

---

### A propos de l'auteur

Dr Cheikh Tidiane Wade est enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Son travail porte sur les questions de changement climatique, développement territorial et migration. Dr Wade est chef d'équipe d'un projet de recherche sur les migrations, le changement climatique, transferts, l'adaptation et la résilience en Afrique de l'ouest et en Asie. Au cours de sa carrière, Dr Wade a participé à de nombreuses rencontres scientifiques internationales et développé une riche expertise en ce qui concerne les questions d'adaptation au changement climatique, notamment sur les stratégies de résilience et réponses des communautés. Il a effectué plusieurs missions pour l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le service suisse de Coopération Internationale et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur la problématique de la migration.

Contact: [cheikh-tidiane.wade@univ-zig.sn](mailto:cheikh-tidiane.wade@univ-zig.sn)

### À propos de Climate Mobility Africa Insights

Climate Mobility Africa *Insights* est une publication du Réseau de Recherche sur la Mobilité Climatique en Afrique (RRMCA) – un réseau pluridisciplinaire bilingue (français+anglais) de chercheurs et de décideurs politiques, visant à promouvoir des réponses juridiques et politiques fondées sur des données factuelles en matière de mobilité climatique en Afrique. Climate Mobility Africa *Insights* bénéficie du généreux soutien de la Fondation Robert Bosch. Pour en savoir plus, visitez le site :

[www.cmarnetwork.com](http://www.cmarnetwork.com)

# Transhumance et développement de l'élevage dans un contexte de changements climatiques en Afrique de l'Ouest ; impacts sur la mobilité des pasteurs et stratégies d'adaptation

## CONTEXTE

Le pastoralisme est une pratique d'élevage fondée sur les déplacements hommes et des troupeaux permettant aux éleveurs de déplacer leurs animaux en fonction des disponibilités saisonnières de pâturages et d'eau. Cette transhumance peut se faire à l'intérieur d'un pays ou dans de grands bassins d'élevage nécessitant des accords entre pays frontaliers. Le pastoralisme est un élément clef de l'économie et de la culture en Afrique de l'Ouest et au Sahel, où il représente le système d'élevage dominant. Il contribue à la sécurité alimentaire, à la résilience climatique et à la conservation des écosystèmes en favorisant une utilisation durable des terres. En effet, les pasteurs sahéliens mettent en valeur la complémentarité des pâturages entre les zones sahariennes et sahéliennes, le nord et le sud de la zone sahélienne, les zones sahéliennes et soudanaises et entre zones sèches et humides

L'élevage joue un rôle essentiel au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en contribuant à hauteur de 44% au PIB agricole régional.<sup>1</sup> L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale compte environ 60 millions de bovins et 160 millions de petits ruminants (Duteurtre, 2009).<sup>2</sup> Les systèmes pastoraux fournissent 50% de la production de viande et 70% de la production de lait de ces régions et occupent une très large partie de la population rurale (> 50% dans les pays du Sahel). Le pastoralisme assure la subsistance de millions de personnes engagées dans les activités de production, de transformation, de commercialisation et de services de la chaîne d'élevage. En dépit de cette importance, les investissements et appuis en faveur du secteur de l'élevage ont été relativement faibles ces dernières années et ne prennent pas systématiquement en compte les aspirations des pasteurs dans certains pays.

La mobilité humaine, au cœur du pastoralisme, est par ailleurs souvent confrontée à des défis qui nécessitent une attention particulière des décideurs politiques. En effet, la région est confrontée à une crise sécuritaire exacerbée par un contexte de changement climatique, de catastrophes et de dégradation de l'environnement. Ainsi, le sujet fait de plus en plus l'objet d'une attention soutenue de la part des acteurs nationaux, régionaux et des partenaires au développement. En effet, à la suite du plan d'action pour la transformation de l'élevage, adopté en 2011 en appui à la mise en œuvre de la première génération du plan régional d'investissement agricole de la politique agricole des États de la CEDEAO, les acteurs régionaux se sont accordés sur les grandes orientations du développement de ce système d'élevage à travers les déclarations de Nouakchott 2012 et de Ndjamena 2013.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf>

<sup>2</sup> [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/pdf\\_p12\\_15\\_Cadrage\\_dossier.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/pdf_p12_15_Cadrage_dossier.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.araa.org/fr/programme/projet-elevages-et-pastoralisme-int%C3%A9gr%C3%A9s-et-s%C3%A9curis%C3%A9s-en-afrique-de-l%E2%80%99ouest-pepisao>

## PROBLEMATIQUE

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : ETAT DES LIEUX ET IMPACTS SUR LES ACTIVITES PASTORALES ET SUR LES MOBILITES

Globalement, la température moyenne en Afrique a augmenté d'environ 1,4 °C depuis la période préindustrielle avec une accélération de cette tendance sur les dernières décennies. Certaines régions pourraient connaître une importante diminution de la productivité primaire de la végétation, avec une baisse de 42% à 46% de la disponibilité et la qualité des forages, dans l'ouest de l'Afrique subsaharienne en cas de fortes émissions globales de gaz à effet de serre (GIEC, 2022). Par ailleurs, les animaux seront confrontés à des conditions de stress thermique, pouvant aller jusqu'à plusieurs mois par an en Afrique de l'Ouest, si la température globale augmente de 4°C. Le changement climatique est donc un défi majeur pour l'Afrique avec des impacts sur le capital naturel dont les ressources agrosylvopastorales. Même si ces impacts ont et auront des manifestations différentes selon les régions et échelles territoriales, on peut s'attendre à une fréquence plus accrue des phénomènes extrêmes imprévisibles et difficilement maîtrisables (sécheresses, vagues de chaleur, inondations, précipitations intenses...) avec des risques de pertes et dommages élevés. Le 28 février 2022, le GIEC a publié son rapport « Impacts, adaptation et vulnérabilité » qui décrit les conséquences du changement climatique sur les sociétés et les écosystèmes à travers le monde, et expose les pistes d'adaptation et leurs limites. À la lecture de ce document, on constate que le changement climatique a des conséquences négatives importantes sur les populations et la nature dans chaque région du monde, et affecte particulièrement les individus et communautés en situation de vulnérabilité. En Afrique de l'Ouest et du Centre près de 1.2 millions de personnes auraient été déplacées à la suite d'une catastrophe en 2022 (IDMC, 2023). La même année, des fortes pluies et inondations ont tué 379 personnes et affecté environ 1,2 million de personnes. Les personnes concernées ont perdu leur maison, leurs productions agricoles et leurs animaux, accroissant les vulnérabilités préexistantes et multipliant les besoins humanitaires<sup>4</sup>. Le sixième rapport du GIEC (2022) estime que l'évolution récente du climat en Afrique a déjà entraîné une transition vers un niveau de risque « modéré » en ce qui concerne les systèmes de productions agricoles. Les activités humaines locales telles que l'agriculture et le pastoralisme exercent aussi des pressions importantes sur l'environnement (déforestation, modification de la fréquence des feux de brousse) qui peuvent masquer ou aggraver celles liées au changement climatique. Ainsi, la diminution de la biomasse constatée dans le sud du Sahara est surtout causée par la déforestation pour l'agriculture et non par le changement climatique.

**La transhumance en tant que telle – ayant au cœur la mobilité -, est un élément crucial pour surmonter les crises, qu'elles soient environnementales ou sécuritaires, et maintenir la productivité des animaux. C'est une réponse efficace pour réduire les risques encourus par les éleveurs et les animaux en cas de contraintes majeures. Dans un contexte de changement climatique, cette mobilité des éleveurs doit être pensée comme une stratégie d'adaptation.**

<sup>4</sup> <https://www.oxfam.org/fr/decouvrir/urgences/crise-climatique-et-alimentaire-en-afrique-de-lest-et-centrale>

Toutefois, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces événements météorologiques extrêmes endommage fortement les récoltes, dégrade les terres cultivables et met en difficulté les élevages. Le pastoralisme est lui aussi soumis à de nombreuses contraintes dans ce contexte de catastrophes, changement climatique et dégradation de l'environnement qui rendent précaires les productions animales. Dans ce contexte, le cheptel sera confronté à l'accroissement de plusieurs risques : malnutrition, difficultés d'accès à l'eau ou encore exposition au stress thermique, notamment dans les régions tropicales. Les sécheresses répétées au cours des dernières décennies et la forte variabilité pluviométrique ont entraîné, entre autres, une réduction considérable du couvert végétal, des pâturages et de la production fourragère avec pour conséquences les prix élevés de l'alimentation industrielle du bétail, la baisse de la productivité pour les ovins et bovins, entraînant aussi des risques alimentaires importants pour les populations rurales et des impacts négatifs sur tous les secteurs économiques et sociaux. Or la demande en produits d'origine animale est en forte augmentation du fait de la croissance démographique soutenue et de la rapide urbanisation au Sahel et dans les pays côtiers.

Malgré les contraintes liées à la mobilité, le pastoralisme offre aux populations de nombreux biens et services avec notamment des produits de haute valeur commerciale et nutritive (lait, viande, cuirs, peaux), une source d'énergie (traction, transport animal, combustible), de la fumure pour les cultures, un support des relations socioéconomiques (emploi, entraide sociale...), un instrument d'épargne, etc. Il contribue ainsi à la sécurité alimentaire de beaucoup de pays situés au sud du Sahara. Il permet la mise en valeur de vastes surfaces de territoires dans ces régions qui n'ont guère d'autres possibilités de valorisations économiques.

De plus, l'organisation des sociétés pastorales est un élément de stabilisation sociale et de paix dans les régions sèches. Dès lors dans un contexte de changement climatique exacerbant un contexte politique, économique et social parfois tendu, les conflits autour des ressources naturelles entre éleveurs nomades et agriculteurs peuvent se multiplier. Les flux de bovins et d'ovins sont de grande ampleur et les distances parcourues considérables. Malgré leur très bonne connaissance des zones de parcours, les pasteurs transfrontaliers rencontrent d'énormes difficultés notamment en termes d'accès à l'eau et aux pâturages dans les zones de mise en défens. Les éleveurs signalent aussi des problèmes d'accueil dans les campements traversés, une méfiance des populations locales (vols fréquents), des restrictions de parcours du fait de la présence de cultures dans les zones agropastorales de population sédentaire. La raréfaction des espaces de pâturages et les contraintes sur les cultures fourragères exercent des pressions encore plus fortes sur les terres propices à l'agriculture et l'élevage. Certains conflits, parfois meurtriers, entre éleveurs nomades et autochtones apparaissent donc comme liés à la réduction des zones de parcours et d'accès aux points d'eau, ainsi qu'à la compétition existante autour des ressources résiduelles. En effet, si la mobilité pastorale est à la base de la valorisation de vastes territoires, elle est, dans le même temps, une source de conflits entre les éleveurs transhumants et les autres usagers des ressources naturelles, notamment les agriculteurs. De plus en plus, la transhumance est marquée par de graves incidents dans les zones de transit et d'accueil, à cause de plusieurs facteurs qui concernent notamment : (i) le non-respect par les transhumants de la législation en vigueur dans les pays d'accueil ; (ii) les dégâts causés par les animaux sur les cultures et les récoltes agricoles ; (iii) la pénétration des troupeaux transhumants dans les aires protégées ; (iv) l'instauration par plusieurs communes des pays d'accueil d'un système de paiement de taxes par les transhumants transfrontaliers (taxe d'entrée, taxe de pâturage, etc.), et ; v) l'extension du processus de colonisation agricole des espaces sylvopastoraux qui constituent les

zones de repli pour le bétail. Ainsi, concernant ce dernier point, la dégradation des conditions climatiques modifie effectivement la géographie agropastorale avec pour conséquence un déplacement (ou étalement) des activités agricoles des agriculteurs vers des terres jusque-là non cultivées, et le déplacement des éleveurs, leurs familles et leurs troupeaux vers de nouvelles aires, créant ainsi des troubles lors du partage des terres. Au Mali, par exemple, on constate la migration des éleveurs vers le sud du pays, une région humide à vocation agricole et pourvoyeuse de fourrages. L'accueil de ces éleveurs s'avère très difficile à cause de l'insuffisance des pâturages, de l'extension des terres agricoles et de la spéculation foncière. Les populations autochtones perçoivent les éleveurs comme des envahisseurs et des ennemis des cultures ce qui explique la fréquence des conflits fonciers entre les deux fronts. Au Sénégal, la transhumance entraîne également des conflits avec les agriculteurs dont la période de récolte ne s'arrête plus au mois d'octobre, mais continue parfois jusqu'en décembre. Les conflits semblent par ailleurs être exacerbés par les connotations identitaires d'ordre ethniques et nationalistes.

Les activités pastorales sont affectées aussi par les questions géopolitiques et sécuritaires. En effet, une partie de l'Afrique de l'Ouest (le Sahel) est l'épicentre d'une crise qui se développe rapidement, avec des niveaux de violence armée sans précédent, aggravée par des chocs climatiques fréquents, qui ont fait baisser les productions agricoles, et modifier de manière notoire les couloirs de transhumance et d'échanges entre les Etats.

Au-delà du contexte de changement climatique, les systèmes pastoraux sont aussi menacés par les phénomènes d'acquisitions des terres à grande échelle, par des acteurs du secteur privé (notamment industries extractives, minières ou pétrolières), qui se multiplient et modifient les couloirs de transhumance. Mal encadrés, ils risquent de générer des conséquences dévastatrices à long terme avec notamment des risques de rétrécissement des zones de parcours, la génération de conflits entre agriculteurs et pasteurs et par conséquent la fragilisation des moyens de subsistance des populations les plus pauvres du continent. Cette situation est notamment très visible dans la zone sylvopastorale du Sénégal (Le Ferlo).

## **QUELLES STRATÉGIES D'ADAPTATION DU PASTORALISME DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE CRISES SÉCURITAIRE ET GÉOPOLITIQUE ?**

Les différentes formes de crises (géopolitiques, sanitaires, climatiques, économiques et structurelles) qui affectent le pastoralisme ne sont pas des phénomènes nouveaux. L'élevage a survécu aux différentes contraintes qui l'ont affecté. Néanmoins, les formes de résistance et d'adaptation des organisations d'éleveurs sont constamment renouvelées et méritent que l'ensemble des acteurs y prêtent attention.

La transhumance en tant que telle – ayant au cœur la mobilité -, est un élément crucial pour surmonter les crises, qu'elles soient environnementales ou sécuritaires, et maintenir la productivité des animaux. C'est une réponse efficace pour réduire les risques encourus par les éleveurs et les animaux en cas de contraintes majeures. Dans un contexte de changement climatique, cette mobilité des éleveurs doit être pensée comme une stratégie d'adaptation. En effet, les écarts importants de la disponibilité fourragère en un lieu donné et au cours du temps dans les régions sèches imposent au bétail l'aptitude permanente à la mobilité, de façon à aller chercher les ressources là où elles se trouvent. Corrélativement, on note un déplacement des familles et du cheptel en fonction de l'existence de pâturages et d'accès à l'eau mais aussi parfois d'autres facteurs comme les marchés. Le degré de mobilité d'un groupe est flexible et fluctue selon des variables conjoncturelles, ainsi que les obstacles

et opportunités qui apparaissent sur leur route. Certaines politiques mises en œuvre ne tiennent généralement pas compte de cette complémentarité entre les zones d'une région et les tendances lourdes liées à la démographie et aux changements climatiques alors qu'elles devraient au contraire renforcer et s'appuyer sur ces stratégies existantes.

La mobilité pastorale est donc une forme d'adaptation des élevages bovins au changement climatique et doit être pensée politiquement comme telle et être prise en compte lors de l'élaboration de politiques. Du fait des contraintes qui pèsent sur elle dans un contexte de changement climatique, et pour échapper à la raréfaction des zones de pâturage, l'inadaptation de la législation foncière et aux nombreux conflits sociaux, la transhumance est aujourd'hui de plus en plus orientée vers les aires protégées.

Face aux multiples contraintes qui affectent les activités pastorales, plusieurs stratégies sont en cours et certaines nécessitent d'être capitalisées.

Parmi celles-ci, on peut citer les opportunités de mise en œuvre de la gestion participative des parcours pastoraux dans la Grande Muraille Verte<sup>5</sup> qui œuvrent à : (i) la sensibilisation à travers les médias et les animateurs ; (ii) le balisage des axes de transhumance et l'aménagement de commodités (aire de repos par exemple) ; (iii) la mobilisation sociale accrue contre les feux de brousse ; (iv) le renforcement du rôle des radios communautaires pour la sensibilisation ; (v) l'information des populations.<sup>6</sup>

Au Sénégal, une autre initiative est celle de l'approche Unités Pastorales (UP) qui a été introduite il y a près de quarante ans. L'Etat et ses partenaires ont mis en œuvre des projets et programmes d'appui pour une meilleure gestion des ressources naturelles de cette zone à travers un aménagement de l'espace par des unités pastorales. Au-delà de la mobilisation des acteurs locaux autour des ressources naturelles, les UP représentent aussi des cadres de mise en œuvre de diverses activités de développement local. A travers la mise en place des UP, les opérateurs avaient donc misé sur une sécurisation de l'élevage en intervenant sur l'accès à l'eau (construction de plusieurs forages), la protection du cheptel (appui de la vaccination), l'amélioration de l'environnement, le renforcement des capacités des populations, le développement d'activités génératrices de revenus, avec l'idée de « sécuriser l'élevage traditionnel mais pas de le moderniser ». <sup>7</sup> Mais aujourd'hui la question centrale réside dans la pérennisation de cette approche face à plusieurs défis même s'il faut reconnaître le rôle majeur des UP dans l'amélioration de la résilience de l'élevage pastoral, soutenu et mis en œuvre pendant près de quarante ans par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers.

Aussi, pour mieux aider les gouvernements dans leur soutien aux personnes déplacées et vulnérables touchées par les conflits et la violence communautaires, une autre stratégie notable est mise en œuvre par l'OIM dans le cadre de la mise en œuvre de l'outil de suivi de la transhumance (TTT) depuis 2018. Grâce à ces composants, le TTT cartographie les couloirs de transhumance (in)formels, surveille les flux de transhumance et capture des informations en temps réel sur les événements et

---

<sup>5</sup> L'initiative de la Grande Muraille Verte (GMV) a été conçue en 2007 par l'Union africaine (UA) comme un projet de reforestation visant à créer un bouclier d'arbres pour repousser le désert dans la région du Sahel, du Sénégal à l'ouest à Djibouti à l'est de l'Afrique. Elle vise à promouvoir le développement durable et l'atténuation du changement climatique. Les 11 pays sélectionnés comme zones d'intervention de l'initiative sont : le Burkina Faso, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad. La GMV vise à restaurer 100 millions d'hectares d'écosystèmes dégradés et à séquestrer 250 millions de tonnes de carbone dans ces 11 pays d'ici 2030.

<sup>6</sup> <https://www.ipar.sn/Analyse-des-possibilites-de-mise-en-oeuvre-de-la-gestion-participative-des.html>

<sup>7</sup> <https://www.iedafrique.org/Developpement-de-l-elevage-dans-la-zone-sylvopastorale-l-apport-des-Unites.html>

les conflits liés à la mobilité du bétail dans toute la région, qui sont immédiatement partagées avec les systèmes de gouvernance locaux pour prévenir ou atténuer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent dans un conflit violent. Pour ce faire, l'OIM a développé un partenariat fort avec le Réseau Bilital Maroubé (RBM), un réseau transhumant régional d'associations locales d'éleveurs, représentant des éleveurs de 11 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Les données collectées permettent d'informer et de soutenir des politiques et des prises de décision inclusives en matière de transhumance. En complément de la composante de données, l'OIM utilise ses vastes réseaux d'acteurs locaux et son expérience en matière de stabilisation communautaire pour renforcer les structures de gouvernance locales en mobilisant les acteurs locaux autour des rapports de données TTT via des plateformes de dialogue inclusives et participatives qui contribuent à renforcer la cohésion sociale grâce à des initiatives adaptées à l'environnement et favorisant une gestion plus durable des ressources partagées, la réhabilitation de l'environnement, la création d'emplois inclusifs et un meilleur accès aux services de base.

## RECOMMANDATIONS

1. Le changement climatique affecte les capitaux naturels et humains, le cadre de gouvernance et les chaînes de valeur, mais la prise en compte des effets du changement climatique crée aussi de nouvelles opportunités de financement dont l'accès permettra aux Etats et aux réseaux d'éleveurs, de renforcer les stratégies d'adaptation existantes, souvent innovantes en cours mais qui sont rarement capitalisées, valorisées et mises à l'échelle faute de ressources et d'un cadre institutionnel approprié. Pour mieux faire face aux effets néfastes du changement climatique sur la mobilité des pasteurs, il est recommandé aux différentes parties prenantes de : (i) profiter des opportunités d'investissement vert du secteur privé qui peut ainsi s'engager dans des modèles d'affaires plus socialement responsables et respectueux de l'environnement ; (ii) de travailler avec les acteurs territoriaux pour que les mécanismes de financement soient améliorés, en faveur de l'adaptation avec une meilleure implication des communautés d'éleveurs souvent très mobiles ainsi qu'une meilleure prise en compte de leurs principales préoccupations à court ou moyen terme;
2. Dans le cas de la transhumance transfrontalière, les ressources pastorales partagées sont : les aires pastorales, les pistes et couloirs de transhumance, les aires agro-pastorales, les parcs à vaccination, les points et plans d'eau, les infrastructures hydrauliques et les marchés à bétail. Ainsi, au niveau des grands bassins de transhumance, les Etats, les acteurs de l'élevage et leurs partenaires au développement de l'élevage doivent travailler de manière intersectorielle pour garantir une stratégie de gestion communautaire et transfrontalière des ressources en s'appuyant sur des mesures d'adaptation et d'atténuation cohérentes mais surtout éviter que les actions prises dans un secteur n'engendrent des risques dans d'autres secteurs.
3. Mettre en place des conventions locales afin de réduire et supprimer les conflits intercommunaux potentiels liés à l'augmentation de la pression foncière aggravée par le changement climatique. Il s'agit de promouvoir un dialogue social basé sur une communication permanente entre les différents acteurs de la transhumance en vue d'entretenir un climat de coexistence pacifique entre les transhumants et les populations des zones d'accueil, à travers : (i) la formation, l'information et la sensibilisation des différents acteurs impliqués dans les dispositifs législatifs et réglementaires régissant la transhumance transfrontalière ; (ii) le renforcement des organisations

d'éleveurs et de pasteurs et leur implication dans les instances de dialogue participatif ; (iii) l'appui à la création et/ou au fonctionnement de cadres de concertation, de dialogue participatif et de médiation entre les États membres et les parties prenantes sur les questions de transhumance transfrontalière et d'élevage dans les grands bassins affectés par les effets du changement climatique ;

4. Dans un contexte politique mouvant, où le succès des projets et programmes mais surtout les processus de réforme institutionnelle reposent souvent sur l'existence d'un leadership local qui est quelques fois instable avec un faible pouvoir de mobilisation, il est crucial de renforcer les capacités des acteurs à différents niveaux d'intervention pour leur permettre d'aborder les questions d'élevage et de sécurisation du pastoralisme sous tous les angles et à des échelles territoriales adaptées en: (i) misant sur une bonne politique, une organisation des acteurs, une mobilisation des savoirs locaux et une bonne stratégie de mobilité pastorale en faveur de la résilience des territoires et des communautés. Il s'agit de voir comment la mobilité pastorale permet de s'adapter au changement climatique et participe à la préservation des écosystèmes, comment les populations pastorales s'adaptent aux pressions démographiques et à la libéralisation économique et de faciliter les stratégies qu'elles initient ; (ii) cherchant des financements pour soutenir l'élevage pastoral dans un contexte de changement climatique avec la capitalisation des expériences et une construction collective des innovations pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux ; (iii) intégrant les dimensions de genre dans les activités de production durable de l'élevage avec une meilleure implication des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les productions de l'élevage, tout en réduisant les discriminations dans l'accès aux ressources, aux droits et aux services.
5. Travailler avec les parties prenantes au niveau de chaque pays pour exploiter sur les textes juridiques (les lois, les décrets, les conventions locales, etc.) en vigueur en matière de gestion du pastoralisme et des institutions étatiques préposées à l'application des lois ainsi que des politiques de développement à l'échelle nationale et régionale dans les domaines relatifs à l'élevage pastoral dans un contexte de changement climatique. A terme, cette cartographie du cadre juridique et institutionnel pourrait être utilisée comme matériel de travail par l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes d'adaptation et de sécurisation de l'élevage dans un contexte de changement climatique, d'insécurité et de droits humains.